

« Union européenne : atouts, défis et enjeux », numéro spécial coordonné par Liridon Lika et Audrey Weerts, *Cahiers de science politique* de l'Université de Liège, 2021, 108 p.

Siméon Mitropolitski

Volume 41, numéro 2, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088654ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1088654ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mitropolitski, S. (2022). Compte rendu de [« Union européenne : atouts, défis et enjeux », numéro spécial coordonné par Liridon Lika et Audrey Weerts, *Cahiers de science politique* de l'Université de Liège, 2021, 108 p.] *Politique et Sociétés*, 41(2), 219–220. <https://doi.org/10.7202/1088654ar>

« **Union européenne: atouts, défis et enjeux** », numéro spécial coordonné par Liridon Lika et Audrey Weerts, *Cahiers de science politique* de l'Université de Liège, 2021, 108 p.

Dans le numéro spécial « Union européenne: atouts, défis et enjeux » des *Cahiers de science politique* de l'Université de Liège, les coordinateurs, Liridon Lika, chargé de cours adjoint du Département de science politique de l'Université de Liège, et Audrey Weerts, assistante au Département de science politique, ont invité des chercheurs spécialistes de politique comparée, de relations internationales, de politique publique, de droit économique et de politique interne à réfléchir sur l'Union européenne (UE). Les réflexions présentées dans le numéro découlent de la douzième édition des *Après-midis de recherche* du Département de science politique de l'Université de Liège qui a eu lieu le 3 mai 2019. La plupart des participants à cet événement sont des chercheurs en science politique qui travaillent à l'Université de Liège, à temps plein ou à temps partiel.

Le numéro spécial, disponible en ligne sans restriction, comprend six articles, dont le premier (de Sebastian Santander) présente une introduction générale et le sixième (de Liridon Lika et Audrey Weerts) trace les chemins de recherche à venir. Les quatre autres articles, thématiques, traitent de sujets forts variés et spécifiques relevant de la politique internationale et de la sécurité de l'Union européenne, de la politique commerciale, ainsi que de la place des institutions européennes et des États nationaux dans le processus de prise des décisions. Cette variété de sujets explique la diversité des approches théoriques et méthodologiques dans ce numéro.

Dans « Le processus de plasticité stratégique et tactico-opérationnelle des pays membres de l'Union européenne », André Dumoulin réfléchit aux rapports entre l'Union et ses membres à travers la politique de la sécurité. L'Europe a besoin de parler avec une seule voix sur l'échelle internatio-

nale et c'est pour cette raison que l'auteur cherche les conditionnalités structurelles pour construire une politique européenne de sécurité autonome parallèlement à la souveraineté des États membres. Dans « La limite de puissance de l'Union européenne dans les relations internationales », Kamal Bayramzadeh s'intéresse à l'action extérieure de l'UE et plus particulièrement au rôle qu'elle exerce dans la résolution des crises internationales. L'étude de cas utilisée pour illustrer cette recherche est la crise du nucléaire iranien et le rôle exercé par l'UE dans la conclusion de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015. Dans « Les nouveaux accords commerciaux conclus par l'Union européenne », Philippe Vincent se concentre pour sa part sur l'étude de la politique commerciale européenne et montre comment, à la suite du blocage des négociations commerciales multilatérales au sein de l'Organisation mondiale du commerce, l'UE cherche des voies alternatives afin d'avoir accès à de nouveaux marchés et de signer des accords commerciaux bilatéraux de nouvelle génération avec des acteurs tiers. Finalement, dans « La politique commerciale extérieure: quel rôle pour les assemblées parlementaires? », Vincent Bricart s'intéresse aux rôles grandissants des assemblées parlementaires des États-Unis et de l'Union européenne en matière de politique commerciale et plus précisément comment celles-ci gagnent en importance et en visibilité dans leur fonction en lien avec les accords de nouvelle génération.

La force principale du numéro spécial *Union européenne: atouts, défis et enjeux* est l'utilisation de cas d'étude spécifiques pour faire la démonstration des points théoriques. Cette opérationnalisation méthodologique éloigne les articles présentés d'une analyse formelle, normative et stérile. Une autre de ses forces est le dialogue implicite entre les travaux d'André Dumoulin et de Kamal Bayramzadeh, ainsi qu'entre les recherches de Philippe Vincent et de Vincent Bricart, en raison de la proximité de leurs sujets.

En ce qui concerne les faiblesses, la première est liée aux priorités de recherche

pour un numéro spécial qui porte sur les *atouts, défis et enjeux* de l'Union européenne. Personnellement, je considère comme secondaires les thèmes traités dans ce numéro. D'autres sujets de taille, comme le Brexit et l'eurosepticisme grandissant, la crise des réfugiés et la crise financière, sont marginalisés. Une autre faiblesse, liée à la première, est l'accent des recherches comprises dans ce numéro spécial mis sur ceux qui s'intéressent à la politique internationale de l'Union européenne, soit de la sécurité, soit de la politique commerciale. Sans sous-estimer l'importance de ces thèmes, l'absence de recherches sur les défis internes diminue la valeur de l'ouvrage.

Du point de vue théorique, les publications du numéro spécial présentent des récits analytiques, un type de recherche qui se trouve entre les recherches formelles et normatives, d'un côté, et les publications purement descriptives, de l'autre. Les articles s'adressent principalement aux chercheurs, aux enseignants ainsi qu'aux étudiants en études européennes.

Siméon Mitropolitski
École d'études politiques,
Université d'Ottawa
smitropo@uottawa.ca

Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-first Century, d'Hélène Landemore, Princeton, Princeton University Press, 2020, 243 p.

Dans son récent livre *Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-first Century*, Hélène Landemore mobilise à la fois la théorie normative et l'analyse empirique pour nous inviter à repenser notre manière de concevoir et de pratiquer la démocratie. Cet ouvrage, qui s'adresse à la fois aux universitaires s'intéressant à la théorie de la démocratie et à tout citoyen soucieux d'améliorer son système politique, propose une nouvelle manière d'envisager la démocratie qui se différencie radicalement de sa forme électorale. Ce nouveau «paradigme démocratique» que Landemore souhaite introduire a pour objectif

de passer d'une conception électorale de la représentation plus «fermée» et «élitiste» vers une forme beaucoup plus proche des citoyens. Cette démocratie plus «ouverte» à l'ensemble de la population repose sur le principe voulant que chaque membre d'une communauté politique devrait pouvoir représenter ses concitoyens et être représenté par eux, en alternance.

Après avoir clairement défini dans le premier chapitre ses objectifs ainsi que la méthodologie employée pour les atteindre, l'auteure commence son argumentaire dans le second chapitre en prenant comme point de départ ce qu'elle nomme la «crise de la démocratie représentative». Selon elle, parce que la démocratie s'est historiquement développée sur la base de la représentation électorale, celle-ci a concentré le pouvoir politique dans les mains d'une élite politique incapable de répondre à l'idéal d'égalité démocratique et de satisfaire les préférences de la majorité. Conséquemment, on constate une désaffection croissante des citoyens pour leurs institutions dans les démocraties avancées. L'objectif de Landemore est donc de proposer une forme de démocratie basée sur une nouvelle conception de la représentation qui délaisserait sa forme électorale traditionnelle sans pour autant endosser les solutions des partisans de la démocratie directe, une approche souvent suggérée comme alternative à la démocratie électorale et représentative qu'elle rejette dans le chapitre 3, pour des raisons tant pratiques que morales.

Pour Landemore, la viabilité de la démocratie exige nécessairement une certaine forme de représentation. Toutefois, il est faux de penser que les élections sont le seul mécanisme par lequel il est possible pour une population de transférer légitimement son pouvoir à des représentants. Dans les chapitres 4 et 5, elle argumente en faveur d'une forme de représentation «lotocratique» et «autosélectionnée» où les citoyens seraient appelés à participer momentanément au processus politique en étant tirés au sort ou sur la base de leur propre désir d'y participer. Le point principal de ces deux chapitres est de montrer que